



REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS DES  
**C.A.L.A.C.S.**  
Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel

**LES GROUPES DE SOUTIEN  
DANS LES CENTRES D'AIDE  
ET DE LUTTE CONTRE  
LES AGRESSIONS  
A CARACTÈRE SEXUEL  
(CALACS) DU QUÉBEC**

**LES GROUPES DE SOUTIEN  
DANS LES CENTRES D'AIDE  
ET DE LUTTE CONTRE  
LES AGRESSIONS  
A CARACTÈRE SEXUEL  
(CALACS) DU QUÉBEC**

**Mars 1998**

<b>Rédaction:</b>	<b>Claudette Vandal</b>
<b>Contribution à la rédaction:</b>	<b>Céline Dandurand</b>
<b>Cueillette de données:</b>	<b>Céline Dandurand</b>
<b>Comité de lecture:</b>	<b>Diane Archambault Marie Drouin Ginette Naud Ginette Paiement Christine Pruneau</b>

*Ce document a été réalisé grâce à la contribution du Programme Promotion de la femme de Condition féminine Canada.*

*Le contenu n'engage que l'organisme.*

*Dépôt légal, 1<sup>er</sup> trimestre 1998  
Bibliothèque Nationale du Québec*

*Dépôt légal, 1<sup>er</sup> trimestre 1998  
Bibliothèque Nationale du Canada*

ISBN: 2-9803350-9-6

*Merci à toutes celles qui ont participé à l'élaboration de ce document. Un merci spécial à toutes les travailleuses des Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel qui nous ont consacré du temps et qui nous ont fait part de leur grande expérience. Cette générosité fût très appréciée et contribue à la qualité de cette publication.*

## TABLE DES MATIERES

	Pages
INTRODUCTION . . . . .	5
1. LES AGRESSIONS À CARACTERE SEXUEL . . . . .	6
1.1 L'ampleur . . . . .	6
1.2 Les conséquences . . . . .	6
1.3 Les agressions à caractère sexuel: un changement de perspective	7
2. LES CENTRES D'AIDE ET DE LUTTE CONTRE LE AGRESSIONS À CARACTÈRE SEXUEL (CALACS) . . . . .	9
3. PHILOSOPHIE D'INTERVENTION DES CALACS . . . . .	11
3.1 L'intervention féministe . . . . .	11
3.2 Des emprunts à la thérapie radicale . . . . .	12
3.3 Des emprunts à l'approche " <i>Courage to Heal</i> " . . . . .	13
4. LES GROUPES DE SOUTIEN . . . . .	15
4.1 Pourquoi travailler en groupe . . . . .	15
4.2 Pour qui? . . . . .	16
4.3 Par qui? . . . . .	17
4.4 Type de groupes et modalités . . . . .	17
4.5 Intégration des femmes dans un groupe . . . . .	18
4.6 Règles de base pour travailler en groupe . . . . .	19
4.7 Les groupes de soutien dans les CALACS: deux façons de faire . . . . .	20
4.8 Le travail en groupe . . . . .	21
4.9 Outils pratiques . . . . .	24
4.10 Difficultés rencontrées par les intervenantes . . . . .	25
4.11 Evaluation . . . . .	25
4.12 Les retombées des groupes de soutien . . . . .	26
CONCLUSION . . . . .	27
BIBLIOGRAPHIE . . . . .	28
ANNEXE     Liste des CALACS . . . . .	31

## INTRODUCTION

Les Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) poursuivent une triple mission<sup>1</sup>. Tout d'abord, celle d'aider les femmes et les adolescentes victimes d'agression à caractère sexuel (récente ou passée), ainsi que défendre leurs droits et travailler à l'amélioration de l'aide qu'on leur apporte. Ensuite, celle d'informer et de sensibiliser la population, les intervenant-e-s et divers groupes à la problématique. Et en troisième lieu, lutter quotidiennement à changer les conditions sociales, politiques et légales qui contribuent à la perpétuation des agressions à caractère sexuel.

L'aide directe offerte aux femmes et aux adolescentes agressées sexuellement prend diverses formes: réponse d'urgence, accompagnements, rencontres individuelles et rencontres de groupe. La présente publication porte sur les groupes de soutien. Chaque année, les CALACS reçoivent plusieurs centaines de femmes et d'adolescentes animées par le besoin de rencontrer d'autres femmes qui traversent les mêmes épreuves qu'elles. Elles espèrent trouver écho à ce qu'elles vivent, comprendre ce qui leur arrive et trouver des moyens pour affronter les conséquences de la violence dont elles ont été victimes. Pour plusieurs, le groupe de soutien est la réponse à ces besoins.

L'ensemble du réseau des centres d'aide existe depuis plus de 15 ans maintenant<sup>2</sup>. Au fil des ans, les CALACS ont développé et partagé leur connaissance de la problématique et ont expérimenté des façons de faire différentes<sup>3</sup>. Ils ont également développé diverses pratiques alternatives pour répondre aux besoins des femmes. Toutefois, ces pratiques sont encore aujourd'hui peu connues, notamment parce que de nombreux écrits sont demeurés silencieux. C'est donc pour faire connaître ces pratiques que le Regroupement québécois des CALACS a travaillé à la production de trois publications dont le présent document constitue la troisième. Les deux autres sont les suivantes:

*"Les pratiques de prévention et de lutte dans les Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) du Québec: un monde à découvrir"*

*"L'intervention féministe dans les Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) du Québec".*

Ce document se présente en quatre parties. La première dresse un bref exposé de la problématique des agressions à caractère sexuel. Les deuxième et troisième parties sont consacrées aux CALACS et à leur philosophie d'intervention. La quatrième partie porte sur les groupes de soutien et leur mise en pratique dans les centres d'aide.

---

<sup>1</sup> Pour ne pas alourdir le texte, le sigle "CALACS" ou l'appellation "centres d'aide" seront utilisés pour désigner les Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel.

<sup>2</sup> Voir liste des CALACS en Annexe.

<sup>3</sup> Par exemple le fonctionnement en collective.

## 1. LES AGRESSIONS À CARACTÈRE SEXUEL

### 1.1 L'ampleur

L'agression à caractère sexuel est aujourd'hui reconnue comme étant un problème social important qui touche surtout les femmes, les adolescentes et les enfants. Certaines données nous permettent de rendre compte de l'ampleur de cette problématique:

- 3% des femmes du Québec ont été victimes d'une agression sexuelle (Statistique Canada, 1993). En appliquant le taux d'incidence<sup>4</sup> de 3% à la population féminine du Québec en 1991, on estime qu'environ **86 952 Québécoises** âgées de 15 ans et plus seraient victimes d'agressions sexuelles chaque année (Groupe de travail sur les agressions à caractère sexuel, 1995);
- 34% des Québécoises ont été victimes d'au moins une agression sexuelle depuis l'âge de 16 ans (Statistique Canada, 1993);
- 21% des Québécoises ont été victimes d'attaques sexuelles; 20% d'attouchements importuns; 6% des femmes ont subi les deux types d'agression (Statistique Canada, 1993);
- approximativement huit (8) filles seraient agressées sexuellement pour deux (2) garçons (Pauzé, Mercier 1994 dans Groupe de travail sur les agressions à caractère sexuel, 1995);
- enfin, on estime qu'une adolescente sur six aurait vécu un viol, et que la moitié d'entre elles auraient été victimes de coercition sexuelle (Groupe de travail sur les agressions à caractère sexuel, 1995).

L'ampleur de cette problématique ne saurait se mesurer uniquement qu'à partir des statistiques disponibles, car l'agression à caractère sexuel demeure encore aujourd'hui le crime le moins rapporté. En effet, seulement 6% des agressions sexuelles sont déclarées à la police (Statistique Canada, 1993).

### 1.2 Les conséquences

L'agression à caractère sexuel est une atteinte à l'intégrité, à l'intimité et à la sécurité d'une personne. Les conséquences de cet acte de violence sont multiples. La honte, le dégoût, l'humiliation, la colère et la culpabilité sont des sentiments qui se traduisent au niveau psychologique par la peur, l'angoisse, les crises de panique, les *flash-back*, l'insomnie, les cauchemars, les problèmes

---

<sup>4</sup> Incidence: le nombre de nouvelles personnes reconnues par différentes sources (services de police, services sociaux, enquêtes) comme ayant été agressées sexuellement sur une période donnée, habituellement une année (Groupe de travail sur les agressions à caractère sexuel, 1995).

sexuels, les difficultés de concentration, les états dépressifs, les idées suicidaires. Certaines personnes développent des problèmes de dépendance à l'alcool et/ou de toxicomanie. Selon une étude effectuée à Toronto en 1988-1989 auprès de femmes suivies en psychiatrie dans cinq hôpitaux, des femmes auraient connu davantage de violence que la population en général. Ainsi, 37% ont dévoilé avoir été victimes d'agressions à caractère sexuel durant l'enfance; les probabilités d'avoir été victime d'inceste sont deux fois plus élevées chez les femmes hospitalisées en psychiatrie; 38% des femmes ont déclaré avoir été victimes de viol ou de tentatives de viol à l'âge adulte (Firsten, 1991 dans Groupe de travail sur les agressions à caractère sexuel, 1995). Finalement, plusieurs victimes sont également aux prises avec des conséquences physiques: blessures, lésions, maladies transmises sexuellement, sida.

Les agressions à caractère sexuel comportent également des conséquences sur le plan social. Selon l'enquête sur la violence faite aux femmes de Statistiques Canada (1993), une femme sur dix craint pour sa sécurité dans son propre quartier (Groupe de travail sur les agressions à caractère sexuel (1995). Les femmes doivent composer avec la peur d'être victimes d'agression et sont contraintes "d'aménager" leur vie pour accroître leur sécurité ou leur sentiment de sécurité. Les parents craignent également pour leurs enfants et doivent continuellement assurer leur sécurité à ce niveau.

### 1.3 Les agressions à caractère sexuel: un changement de perspective

Les agressions à caractère sexuel semblent aujourd'hui susciter davantage de préoccupations de la part de la population en général, mais aussi de plusieurs intervenant-e-s qui oeuvrent dans divers domaines (social, médical, policier, judiciaire). Nous devons rappeler toutefois qu'il a fallu plusieurs années avant d'en arriver à cette reconnaissance et de cesser de considérer l'agression à caractère sexuel comme un problème marginal et individuel.

En effet, elle n'est pas très loin l'époque où l'on considérait que le viol<sup>5</sup> était une fatalité rattachée à la condition féminine, un accident déplorable dans la vie d'une femme<sup>6</sup>. Pas très loin l'époque où la responsabilité de ce "malheur" était attribuée aux victimes, soit les femmes. Ce que l'on connaissait du viol n'était en réalité qu'un ensemble de mythes et de préjugés: une femme non-consentante ne pouvait pas se faire violer; le viol n'arrivait qu'aux femmes provocantes et faciles; la plupart du temps les femmes portaient des plaintes jugées non-fondées; les violeurs avaient des problèmes mentaux ou psychologiques; les violeurs étaient des inconnus et commettaient ces actes de violence parce qu'ils étaient soumis à des pulsions sexuelles incontrôlables (Les Presses de la

---

<sup>5</sup> Le terme "agression sexuelle" ou "agression à caractère sexuel" s'emploie depuis 1983, date à laquelle il y a eu une réforme du Code criminel en matière de délits sexuels. Des précisions sur cette réforme sont apportées dans les paragraphes qui suivent. Avant cette période l'emploi du terme "viol" était plus courant.

<sup>6</sup> Benoîte Groult dans sa préface du livre de Brownmiller (1975).



santé, 1997).

Ce n'est que dans les années 70 qu'un mouvement contre le viol s'est organisé. C'est le mouvement féministe américain qui prit les devants en organisant des débats, des conférences, des ateliers, en supportant le témoignage de plusieurs femmes qui avaient été violées et en mettant sur pied des centres pour venir en aide aux victimes<sup>7</sup> (Donat, D'Émilio, 1992; Koss, Harvey, 1991; Kinnon, 1981; Brownmiller, 1975).

Plusieurs féministes américaines se sont opposées à l'analyse individuelle et culpabilisante du viol et ont contribué à le définir à partir d'une perspective sociologique et politique. Le viol va donc être vu comme un acte de pouvoir qui est au coeur des rapports hommes-femmes, la **manifestation ultime de la domination masculine**. Il sera considéré comme "**la conséquence inévitable du type de socialisation que reçoivent dans la société patriarcale les hommes et les femmes.**" (Griffin, 1972: 28). La violence faite aux femmes est une forme de **contrôle social** (Hanmer, 1984), une façon pour les hommes de mettre les femmes "à leur place".

Ce mouvement de lutte contre le viol va traverser les frontières et rejoindre le mouvement des femmes d'ici dans les années 74-75. Les groupes de femmes contribuent à lever le voile sur la problématique du viol et mènent plusieurs batailles pour des changements législatifs. Ces batailles vont porter fruits et mener à une réforme importante du Code criminel canadien en matière de délits sexuels. Parmi les changements apportés, mentionnons l'élargissement des définitions qui concernent les crimes sexuels. Ce changement se concrétise par l'abolition des crimes de *viol*, de *tentative de viol* et d'*attentat à la pudeur*, pour être remplacés par le concept d'**agression sexuelle** avec trois niveaux de gravité: **agression sexuelle "simple"**, **agression sexuelle "armée"** et **agression sexuelle "grave"** (Regroupement québécois des CALACS, 1994).

---

<sup>7</sup> Le premier centre d'aide (*Rape Crisis Center*) aux États-Unis a été créé à Washington en 1972. On en compte aujourd'hui 550 (Donat, D'Émilio, 1992).

## 2. LES CENTRES D'AIDE ET DE LUTTE CONTRE LES AGRESSIONS À CARATÈRE SEXUEL (CALACS)

Les centres d'aide sont nés de l'absence de réponse et/ou des réponses inadéquates des institutions face aux agressions à caractère sexuel. Dans un ouvrage consacré au féminisme américain, Castro (1984) précise que les premiers centres d'aide se sont érigés en contre-institution comme réponse aux attitudes de suspicion et de dérision de la police et de la justice (254). Devant l'attitude discriminatoire du système policier et judiciaire, l'absence d'accueil et de soins adéquats du système hospitalier et la rareté des ressources d'aide, des femmes préoccupées par cette réalité ont travaillé à la mise sur pied de ressources pour venir en aide aux femmes agressées sexuellement. Au Québec, le premier *Centre d'aide aux victimes de viol (CAVV)* a été mis sur pied en 1975 à Montréal (Brodeur et al., 1981). On compte aujourd'hui 23 **Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS)**, dix-sept (17) de ces organismes sont membres du Regroupement québécois des CALACS<sup>8</sup>. Leur mission est d'aider les femmes et les adolescentes victimes d'agression à caractère sexuel (récente ou passée), de sensibiliser et conscientiser la population à la problématique et de lutter pour obtenir des changements sociaux, légaux et politiques (Regroupement québécois des CALACS, 1993).

Partageant les analyses développées par les féministes américaines, les CALACS définissent les agressions à caractère sexuel de la manière suivante:

---

<sup>8</sup> Les centres d'aide sont des groupes autonomes de femmes qui fonctionnent en collective. Mise sur pied par les groupes de femmes pour favoriser une plus grande démocratie à l'intérieur des groupes, la structure collective a été développée par souci de cohérence avec les valeurs portées par le mouvement des femmes. Elle privilégie des rapports non-hiérarchiques entre les femmes oeuvrant dans le groupe (partage des tâches, des responsabilités et de l'information); favorise la prise de décision par consensus, porte attention au processus autant qu'au résultat et fait en sorte que chaque membre partage la responsabilité du groupe (Regroupement québécois des CALACS 1993 dans Vandal, 1997).

L'agression à caractère sexuel est un acte de domination, d'humiliation, d'abus de pouvoir, de violence principalement commis envers les femmes et les enfants. Agresser sexuellement, c'est imposer des attitudes, des paroles, des gestes à connotation sexuelle contre la volonté de la personne et ce en utilisant l'intimidation, la menace, le chantage, la violence verbale, physique ou psychologique.

Les agressions à caractère sexuel peuvent prendre différentes formes. L'exhibitionnisme, le harcèlement sexuel, l'inceste, la pornographie, le viol, le voyeurisme en sont toutes des manifestations. [...]

[Les] agressions à caractère sexuel sont au coeur même d'une société patriarcale<sup>9</sup> qui perdure depuis des siècles. Une société à l'intérieur de laquelle les structures sociales, politiques et économiques sont érigées par des hommes qui détiennent le pouvoir et en abusent, maintenant ainsi les femmes dans la vulnérabilité et la dépendance. (Regroupement québécois des CALACS, 1993: 2)

L'aide apportée aux femmes et aux adolescentes victimes d'agression à caractère sexuel se traduit par une réponse d'urgence<sup>10</sup>, des suivis individuels, des groupes de soutien et d'accompagnement dans les démarches médicales, policières, judiciaires ou autres. Les CALACS viennent en aide à des milliers de femmes et d'adolescentes chaque année<sup>11</sup>. En plus d'avoir à répondre à un nombre de plus en plus grand de demandes d'aide, les intervenantes des CALACS doivent également composer avec une clientèle aux prises avec des problèmes multiples. En effet, plusieurs femmes présentent aussi des problèmes tels que: problèmes de santé mentale, pauvreté, problème de dépendance (drogues, alcool, nourriture, travail), idées suicidaires, violence conjugale, prostitution, difficultés vécues dans des sectes.

---

<sup>9</sup> Société patriarcale: c'est le pouvoir des pères: un système socio-familial, idéologique, politique dans lequel des hommes par la force, par pression directe ou à travers des mythes, la tradition, la loi, le langage, les habitudes, l'étiquette, l'éducation et la division du travail décident du rôle que jouera la femme ou qu'elle ne jouera pas et dans lequel la femme subit le joug du mâle (Rich, 1980 dans Regroupement québécois des CALACS, 1993).

<sup>10</sup> Pour les centres d'aide qui ont encore une ligne 24/7, soit 24 heures par jour, 7 jours par semaine. Aujourd'hui, 2 centres d'aide sur 17 offrent encore ce type de service.

<sup>11</sup> Pour l'année 1995-96, les CALACS ont répondu à 2109 demandes d'aide (Regroupement québécois des CALACS, 1996). Soulignons que la plupart des centres d'aide ne sont pas en mesure de répondre à toutes les demandes qui leur sont adressées et doivent tenir une liste d'attente.

### 3. PHILOSOPHIE D'INTERVENTION DES CALACS

#### 3.1 L'intervention féministe

Au coeur de l'intervention féministe se trouve une lecture socio-politique des problèmes vécus par les femmes. L'intervention féministe considère que leurs difficultés sont principalement causées par des conditions sociales qui les oppriment. Les manifestations de ces problèmes (la détresse, l'anxiété, le stress) ne sont pas interprétées comme des pathologies mais considérées comme le résultat logique de leur statut inférieur et de leur manque de pouvoir dans les différentes sphères de la société, ainsi que de leur socialisation aux rôles sexuels. Par conséquent, l'intervention féministe ne vise pas à aider les femmes à s'adapter aux conditions sociales qui contribuent à les opprimer, mais vise plutôt à remettre en question ces conditions et à les changer, ainsi qu'à aider les femmes à faire des choix sur leur propre base (Legault, 1980; Sturdivant, 1980; Greenspan, 1980; Corbeil et al., 1983; Larouche, 1987, 1985 *dans* Regroupement québécois des CALACS, 1997b).

L'intervention féministe vise à aider les femmes à prendre conscience de leur oppression, à briser leur dépendance psychologique face aux rôles sexuels, à travailler à leur resocialisation et à les aider à reprendre du pouvoir dans leur vie personnelle comme dans la société en général (Legault, 1980; Sturdivant, 1980; Greenspan, 1980; Corbeil et al., 1983; Larouche, 1987, 1985 *dans* Regroupement québécois des CALACS, 1997b).

Pour les CALACS, l'intervention féministe se présente comme la réponse la plus appropriée aux besoins des femmes agressées sexuellement. Leur intervention mise sur le potentiel des femmes et se fait dans une perspective qui tient compte de leur analyse sociale et politique des agressions à caractère sexuel. De façon concrète, cela signifie qu'au-delà de l'aide reçue pour traverser la crise et pour faire face aux conséquences de la violence vécue, les femmes qui viennent dans les CALACS prennent conscience du rôle de la société patriarcale dans la perpétuation des agressions à caractère sexuel et du contrôle social qu'exerce cette violence dans les rapports de pouvoir entre les hommes et les femmes.

Dans leur intervention auprès des femmes, les CALACS poursuivent les objectifs suivants:

Faire prendre conscience aux femmes de leur conditionnement social, des stéréotypes sexuels et des rôles limitatifs auxquels la société les confine;

Amener les femmes à ne plus se sentir seules responsables (encourager les femmes à exprimer leur insatisfaction face à leur "rôle féminin");

Aider les femmes à croire en elles-mêmes (estime de soi);

Amener les femmes à développer leurs habiletés affirmatives et à exprimer leur colère;

Encourager les femmes à prendre des décisions de façon autonome;

Faire prendre conscience aux femmes de leur corps, leur sexualité et de leur droit au plaisir;

Favoriser l'implication sociale et le militantisme (Corbeil et al., 1983: 86-94, Regroupement québécois des CALACS, 1993: 6-7).

Les stratégies et les outils d'intervention consistent à favoriser une relation intervenante/cliente la plus égalitaire possible, à mettre l'emphase sur l'action et la conscientisation, à démystifier le pouvoir professionnel, à favoriser l'implication personnelle de l'intervenante, à encourager l'utilisation d'un contrat clair et finalement à privilégier le travail de groupe (Corbeil et al., 1983: 95-98, Regroupement québécois des CALACS, 1993: 7).

### 3.2 Des emprunts à la thérapie radicale

Les CALACS travaillent avec l'approche féministe mais font également des emprunts à d'autres approches. La thérapie radicale est une de ces approches. Elle s'est développée en Californie au cours des années 1960-70, en réaction à la psychiatrie traditionnelle<sup>12</sup>. La thérapie radicale s'oppose à l'idée que les problèmes des gens soient uniquement de sources personnelles. Elle soutient qu'ils prennent leur racine dans les inégalités sociales créées par le système capitaliste et patriarcal dans lequel nous vivons. Les conditions sociales ont un impact significatif sur la structure psychique des individus. Ainsi, le but de la thérapie radicale est de redonner du pouvoir aux personnes en les aidant à combattre l'oppression intériorisée.

Le concept central de la thérapie radicale repose sur les oppressions intériorisées communément appelées "flics". Les "flics" sont des discours moralisateurs basés sur des idées fausses que nous avons intégrées à propos de

---

<sup>12</sup> Les informations qui suivent sont tirées de l'article de Tremblay et Tremblay, (1996) dans Vandal 1997.

nous-même. Comme le précise Steiner (n.d.): "L'oppression intériorisée est définie comme la force qui fait que nous avons des jugements de valeurs nuisibles, inexacts - à propos de nous-même et du monde en général. Ces idées et sentiments se manifestent sous forme de comportements ou d'attitudes constamment renforcés par la culture qui nous entoure." (2) Par exemple, les "flics" les plus souvent intériorisés par les femmes occidentales comportent les messages suivants: folle, malade, paresseuse, grosse, stupide, méchante, laide, sans valeur. Le travail en thérapie radicale consiste donc à détecter les "flics", à les isoler, à les dénoncer et à les combattre.

La thérapie radicale favorise une stratégie orientée sur la coopération et les relations égalitaires par l'adoption des trois règles suivantes: pas de secret, pas de mensonge; pas de sauvetage; pas de jeu de pouvoir. La thérapie radicale fait des emprunts aux approches humanistes, notamment à l'analyse transactionnelle. Elle utilise surtout le concept du triangle de sauvetage (ou triangle de protection) pour analyser les rôles joués par une personne dans ses relations<sup>13</sup>. La thérapie radicale fournit également des outils de communication permettant d'établir des communications claires et honnêtes, ainsi que des consignes précises pour les utiliser dans le respect des personnes concernées.

### 3.3 Des emprunts à l'approche "*Courage to Heal*"<sup>14</sup>

De manière semblable, plusieurs centres d'aide s'inspirent pour leur travail de l'approche d'intervention développée par Laura Davis et Ellen Bass dans leur ouvrage *The Courage to Heal - Workbook* (1988)<sup>15</sup>. Laura Davis est une survivante d'inceste et Ellen Bass dirige depuis plusieurs années des ateliers d'écriture pour les femmes qui ont été agressées sexuellement dans l'enfance. Bien que cette dernière n'ait pas de formation académique, elle a développé des habiletés au niveau de l'intervention. Leur ouvrage est un guide qui s'adresse aux adultes qui ont été abusé-e-s sexuellement dans l'enfance. La démarche proposée dans le guide n'est pas basée sur des théories psychologiques, mais s'appuie sur les expériences de femmes qui ont été agressées sexuellement dans l'enfance. L'écriture est le moyen privilégié pour permettre de retourner en arrière, pour revivre les sentiments rattachés aux événements vécus et pour favoriser le processus de deuil. Leur approche est axée sur la guérison.

Ce processus de guérison comporte quatorze étapes qui peuvent se résumer ainsi:

---

<sup>13</sup> Voir le point 4.8 Le travail en groupe, la partie sur la *Clarification des malaises*.

<sup>14</sup> Cette partie est tirée de Vandal (1997).

<sup>15</sup> Les informations qui suivent sur l'ouvrage de Davis et Bass (1988) sont tirées du rapport de recherche "Survivre à l'inceste - Mieux comprendre pour mieux intervenir" (1989), de la Collective Par et Pour Elles.

1. Prendre la décision de guérir
2. Affronter les moments de crise provoqués par la résurgence des souvenirs et des sentiments reliés à l'abus
3. Retrouver ses souvenirs et les sentiments associés à l'abus.
4. Reconnaître ce qui est arrivé
5. Briser le silence afin de chasser la honte
6. Se déculpabiliser
7. Reprendre contact avec sa propre vulnérabilité
8. Apprendre à se faire confiance
9. Prendre le temps de pleurer ses souffrances
10. Exprimer sa colère
11. Confronter directement l'agresseur et\ou la famille (selon chaque femme).
12. Se pardonner
13. Faire place à la spiritualité
14. Résoudre et agir

Le guide vise également à changer certaines attitudes ou comportements: estime de soi, intimité, sexualité, etc. Le cahier d'exercices vise à mettre les femmes en action et à leur faire reprendre du pouvoir sur leur vie. L'approche développée par Bass et Davis est très près de l'intervention féministe utilisée dans les CALACS.

La découverte de cet ouvrage a été une réponse positive à l'arrivée massive dans les CALACS, de femmes ayant été agressées sexuellement dans l'enfance. L'ouvrage propose des outils concrets et des exercices pratiques qui répondent aux besoins des intervenantes et des victimes.

## 4. LES GROUPES DE SOUTIEN

### 4.1 Pourquoi travailler en groupe

Le groupe a depuis longtemps été considéré comme une stratégie à privilégier pour atteindre les objectifs de l'intervention féministe. Il est pertinent de rappeler que ce sont de petits groupes de femme qui ont en quelque sorte été les précurseurs de l'intervention féministe, des groupes de prise de conscience, les *Consciousness Raising Group (CRG)* (Enns, 1993 dans Vandal 1997). Ces groupes étaient des lieux d'éducation, de discussion et d'échange, permettant aux femmes de briser l'isolement par une mise en commun de leurs expériences de vie et de prendre conscience des dimensions sociales reliées à leurs conditions de vie (Buhr dans Corbeil et al., 1983). Encore aujourd'hui le groupe offre des possibilités intéressantes pour les femmes:

- Il permet aux femmes de **briser leur isolement**, de ne plus se sentir seules à vivre certaines difficultés ou situations. Le suivi individuel ne réussit pas à atteindre de façon satisfaisante cet objectif;
- Il facilite les **prises de conscience** et l'identification des sources d'oppression. Il permet aux femmes de se reconnaître dans les paroles, les réactions et les expériences des autres. Elles peuvent ainsi mieux recontextualiser ce qu'elles ont vécu. Elles prennent conscience qu'elles ne sont pas seules à vivre certaines situations. Au niveau des agressions à caractère sexuel spécifiquement, le groupe permet plus facilement de briser les mythes et les préjugés sur la problématique;
- Il permet aux femmes d'échanger sur une **base égalitaire**, de partager le pouvoir et il favorise la prise en charge des femmes par elles-mêmes;
- Il offre des moyens pour **démystifier** le pouvoir de l'intervenante. L'intervenante y tient une place moins prépondérante que dans l'intervention individuelle;
- Il permet aux femmes de développer entre elles des liens de **solidarité**;
- Il favorise l'**apprentissage** de nouvelles habiletés qui serviront aux femmes dans leurs milieux respectifs. Il permet d'expérimenter de nouveaux rapports sociaux;
- Il offre aux femmes du **support** provenant de plusieurs personnes (Dinsmore, 1991; Picard, 1988; Simard, 1986; Gingras, 1988; Corbeil, 1983; Roy, n.d.).

Le groupe est un excellent moyen pour les femmes de se retrouver entre elles, de voir qu'elles ne sont pas seules à vivre une situation comme la leur ou de réagir de telle ou telle façon, de donner et de recevoir du soutien.

La plupart des centres d'aide font des groupes. Au-delà du fait que le travail de groupe soit privilégié par l'intervention féministe, il est possible que chaque CALACS, chaque intervenante le considère de façon différente. Comme le précise Corbeil et al. (1983): "Pour certaines, il est l'ultime et l'unique



outil, pour d'autres il est indispensable mais incomplet et doit avoir son prolongement dans l'action communautaire, et pour d'autres enfin (qui constituent la majorité des intervenantes), il est un outil complémentaire à l'aide individuelle." (99) Mais peu importe la place et la valeur qu'occupe le groupe dans les CALACS, il est une réponse au besoin exprimé par bon nombre de femmes: celui de rencontrer d'autres femmes ayant été agressées sexuellement et d'échanger sur leurs expériences. Et toute cette démarche a pour but d'aider les femmes à faire face aux conséquences de la violence dont elles ont été victimes, à reprendre du pouvoir dans leur vie, à vivre le mieux possible avec le fait d'avoir été agressées sexuellement.

#### 4.2 Pour qui?

Les CALACS offrent des groupes de soutien aux femmes et aux adolescentes victimes d'agression à caractère sexuel. Dans certains centres, les groupes sont constitués par "groupes d'âge", soit des groupes de femmes adultes et des groupes d'adolescentes. Les CALACS qui préfèrent cette formule soutiennent que cela permet d'éviter le "maternage" des femmes adultes envers les adolescentes. Le second argument en faveur de ce choix est celui de permettre aux femmes adultes et aux adolescentes de se reconnaître à travers le vécu et les préoccupations de leurs pairs.

D'autres centres d'aide font des groupes avec des femmes de tout âge. On est d'avis que cela donne lieu à la richesse du partage. La rapidité avec laquelle réagissent les adolescentes est souvent stimulante pour les femmes adultes. Par ailleurs, le vécu de ces dernières est souvent source de réconfort et de motivation pour les plus jeunes.

Dans la plupart des CALACS, on ne retrouve pas de groupes de soutien spécifiquement constitués selon le type d'agression sexuelle vécue (viol, inceste). Les intervenantes soutiennent qu'au-delà du type de violence sexuelle vécue, les femmes font face aux mêmes types de conséquences, vivent le même genre d'émotions et de sentiments. Le choix de cette formule est également justifié par des considérations plus pratiques. Dans certains centres, il n'y a pas assez de demandes pour faire des groupes spécifiques. D'autres centres trouvent cette façon de fonctionner plus facilitante pour la "gestion" de la liste d'attente.

Les centres qui font des groupes spécifiques selon le type d'agression sexuelle vécue considèrent qu'il y a des éléments qui diffèrent et dont il faut tenir compte. Par exemple, quand il s'agit d'inceste, le climat familial et la peur se vivent différemment que dans une situation de viol.

En dernier lieu, mentionnons que dans certains centres on retrouve également des groupes plus ponctuels qui répondent à d'autres besoins. Ainsi, on offre des groupes de soutien à l'entourage et/ou des cafés-rencontre.

### 4.3 Par qui?

L'animation des groupes de soutien peut être assumée par les travailleuses, les stagiaires, les militantes des centres ou par des contractuelles. Pour être en mesure d'assurer l'animation d'un groupe, les intervenantes doivent avoir un intérêt et des aptitudes pour l'animation, vouloir travailler avec l'approche féministe et posséder une bonne connaissance de la problématique des agressions à caractère sexuel.

Pour s'assurer de la compétence de celles qui vont faire du groupe, les CALACS mettent en place divers types de formation sur la problématique des agressions à caractère sexuel, l'intervention féministe et l'animation de groupe. Une partie de leur contenu est bien entendu consacrée à la mission, aux objectifs et au fonctionnement du CALACS. Finalement, divers mécanismes d'encadrement et de support à l'intervention sont ensuite mis en place pour assurer la supervision des nouvelles intervenantes qui font du groupe: co-animation, observation, rencontres de supervision, marrainage, rencontres d'équipe, évaluation, etc.

### 4.4 Type de groupes et modalités

Les groupes mis sur pied par les CALACS peuvent être semi-ouverts ou fermés<sup>16</sup>. Dans les groupes semi-ouverts le nombre de participantes est limité. Au départ de l'une d'entre elles, celle-ci est remplacée par une autre femme dont le nom figure sur la liste d'attente (s'il y a lieu). En principe la durée du groupe peut être limitée ou illimitée. Dans les faits, plusieurs centres d'aide limitent les groupes de soutien à 20 rencontres à cause des listes d'attente. Avec ce fonctionnement, on se retrouve avec des participantes qui peuvent être en milieu de démarche (ex: 10<sup>e</sup> rencontre), certaines à la fin et d'autres qui viennent de se joindre au groupe. Le groupe continue toujours, mais chaque femme fait 20 rencontres.

Dans les groupes fermés le nombre de participantes et de rencontres est limité. Il varie entre 10 et 20 rencontres selon le centre<sup>17</sup>. Lorsqu'une participante quitte le groupe elle n'est pas remplacée. Tout le monde commence et fini le groupe en même temps.

Qu'ils soient semi-ouverts ou fermés, les groupes se rencontrent généralement une fois par semaine. Le nombre de participantes par groupe se situe entre 5 et 10 femmes selon chaque centre.

---

<sup>16</sup> Il existe aussi ailleurs des groupes ouverts, par exemple les groupes Alcooliques Anonymes (AA). Dans ces groupes le nombre de rencontres et le nombre de personnes sont illimités. Les CALACS ne font pas ce type de groupes.

<sup>17</sup> Les groupes d'adolescentes sont souvent de plus courte durée, car celles-ci utilisent les services du CALACS de manière plus ponctuelle.

Les groupes de soutien sont animés par une ou deux animatrices. Dans certains CALACS, il y a à la fois des groupes animés par une seule animatrice et des groupes fonctionnant en co-animation. D'autres centres semblent quant à eux favoriser surtout la co-animation.

Les principales raisons qui motivent le choix de la co-animation sont l'apprentissage et le partage des responsabilités et des tâches reliées au groupe. En effet, les groupes de soutien constituent des lieux de formation et d'apprentissage privilégiés pour les stagiaires, les nouvelles travailleuses, les militantes et les bénévoles. De plus, la co-animation rend les tâches d'animation, de préparation et de support aux participantes moins lourdes pour les animatrices. En co-animation, il est possible de recevoir et de donner du *feed-back* sur l'intervention, permettant ainsi de réajuster la démarche. A ce niveau, Gingras (1986) précise que le fait d'être deux permet aussi de se questionner sur les actions qu'on pose, ainsi que sur les difficultés de traduire dans le concret les principes de l'intervention féministe. La co-animation requiert bien entendu un minimum d'entente et d'affinité entre les animatrices:

Il faut une grande confiance mais aussi une complicité; ça veut dire qu'on partage le même type d'analyse du vécu des femmes, qu'on a pas trop d'images à préserver l'une par rapport à l'autre, qu'on connaît chacune nos forces, nos faiblesses et qu'on les reconnaît ensemble. Il faut un degré de confiance aussi pour se permettre des initiatives dans l'animation d'une [sic] groupe. (Gingras, 1986)

Le choix d'avoir des groupes de soutien avec une seule animatrice semble davantage relié au manque de ressources humaines et\ou aux demandes des participantes.

Finalement, dans certains CALACS, la décision quant au nombre d'animatrices dépend du nombre de participantes. Par exemple: une animatrice pour cinq ou six femmes, deux animatrices pour six femmes et plus. On tient également compte de la sécurité des animatrices et des participantes quant au moment et au lieu où se déroulent les rencontres.

#### **4.5 Intégration des femmes dans un groupe**

Les principales conditions pour qu'une femme soit acceptée dans un groupe sont qu'elle s'engage à participer activement à la démarche du groupe et qu'elle respecte les règles de fonctionnement établies par le CALACS.

Les intervenantes rencontrent généralement les femmes qui veulent participer à un groupe au moins une fois individuellement. Cette rencontre a pour but de faire connaître les services du CALACS, de prendre connaissance des attentes des femmes, d'expliquer le fonctionnement du groupe et d'évaluer avec elles leur niveau de confort avec ce fonctionnement.

Certains centres exigent que les femmes aient été vues quelques fois en suivi individuel avant de participer à un groupe. Ces rencontres permettent alors de ventiler les émotions, de faire le point sur leurs besoins et leur volonté à

s'engager dans une démarche de groupe.

La plupart des centres n'offriront pas de suivi individuel en même temps que le groupe. Il est toutefois possible pour les femmes d'avoir du support téléphonique et une rencontre ponctuelle lorsqu'elles en ressentent le besoin.

#### **4.6 Règles de base pour travailler en groupe**

Les intervenantes dans les centres établissent des règles de fonctionnement qui ont pour but de créer, dans les groupes de soutien, un environnement dans lequel les participantes se sentent physiquement et émotionnellement en sécurité et des conditions favorables au travail de chacune. Ainsi, des consignes claires sont données aux participantes concernant les points suivants:

##### **Confidentialité**

La confidentialité dans les groupes de soutien consiste en tout premier lieu à s'assurer de l'engagement moral de chacune à garder confidentielles l'identité et les informations sur les participantes. Par prudence, on favorise uniquement l'utilisation des prénoms. Il s'agit également de respecter les besoins de chaque participante face à la confidentialité dans le groupe, mais aussi à l'extérieur du groupe et de prendre des ententes à cet effet. Par exemple: "Si je te rencontre à l'extérieur du centre comment veux-tu que j'agisse avec toi, si j'appelle chez toi dois-je taire le nom du centre...", etc.

##### **Alcool et drogue**

On demande aux participantes de n'avoir consommé ni drogue, ni alcool lorsqu'elles se présentent aux rencontres de groupe.

##### **Sécurité des lieux**

Pour assurer la sécurité des femmes, l'animatrice donne certaines consignes aux participantes afin que chacune veille à la sécurité des autres et inversement. Par exemple: on demande aux participantes de ne pas divulguer l'adresse du centre, de s'entendre entre elles pour s'attendre à l'arrivée et à la sortie du centre lorsque les rencontres ont lieu en soirée, de se stationner dans des endroits éclairés et près des autres participantes, d'accompagner l'animatrice lors de sa sortie du centre.

##### **Violence**

Aucun comportement violent n'est toléré, qu'il soit verbal ou physique. Cette règle est précisée par l'animatrice. Ainsi, les participantes sont informées que la violence est un motif d'exclusion.

### **Assiduité**

En cas d'absence, on demande aux participantes d'en informer l'animatrice à l'avance. Généralement, une participante qui a été absente au groupe deux ou trois fois sans en avoir informé l'animatrice, est considérée comme ayant quitté le groupe.

### **Départ**

Lorsqu'une participante veut quitter le groupe, l'animatrice lui demande de venir en informer elle-même le groupe afin de clarifier la situation, d'éviter les questionnements et de ne pas entraîner d'ambiguités.

### **Règles de participation**

Pour que le groupe devienne un milieu favorable aux échanges respectueux et sécuritaires, on demande aux femmes de s'engager à:

- participer activement aux rencontres. C'est-à-dire partager ce qu'elles vivent ou ce qu'elles ont vécu, ce qu'elles ressentent, ce qu'elles pensent, faire connaître leurs besoins et leurs limites, adresser leurs demandes;
- coopérer avec les autres participantes du groupe. C'est-à-dire faire leur part pour assumer un bon climat dans le groupe, être attentives aux autres, apporter support et réconfort, partager le temps disponible de façon équitable et selon les besoins de chacune, s'impliquer dans la recherche de moyens pouvant aider les autres à traverser les difficultés qu'elles vivent et à résoudre les problèmes auxquels elles sont confrontés.

### **Contrat de non-suicide**

Il peut être nécessaire dans un groupe d'établir avec certaines participantes un contrat de non-suicide. Dans la mesure où les intervenantes sont mises au fait des idées et/ou des intentions de suicide d'une participante, il devient impératif d'obtenir de sa part un engagement formel à ne pas se suicider ou du moins travailler cet aspect.

## **4.7 Les groupes de soutien dans les CALACS: deux façons de faire**

Les centres d'aide utilisent deux formules dans leur intervention de groupe: le temps personnel et les thèmes. Mentionnons d'entrée de jeu, qu'au-delà des différences rattachées à ces deux façons, la plupart des CALACS intègrent des outils et des notions de la thérapie radicale. Ils utilisent les outils de communication et les règles de coopération pour le fonctionnement, c'est-à-dire pour encadrer les rapports et les communications entre les femmes du groupe: participantes et intervenantes. On travaille également avec le concept d'oppression intériorisée, soit le "flic".

Dans la formule du temps personnel, chaque femme prend du temps (15, 20, 30

minutes) pour travailler à ses objectifs personnels fixés avec l'aide de l'intervenante et des autres participantes.

La deuxième formule est celle des **groupes avec thèmes**. Ainsi, au lieu d'une période de temps personnel, il y a une discussion sur un thème particulier. Les thèmes sont proposés à l'avance par des participantes et/ou des intervenantes. En général, il s'agit sensiblement des mêmes thèmes abordés lors des suivis individuels, c'est-à-dire: **culpabilité, honte, peur, colère, relation mère-fille, victimisation, silence, confiance, relations de couple et relations interpersonnelles, estime de soi, confiance en soi, sexualité**. La plupart du temps, les discussions sur les thèmes sont encadrées et structurées. Les thèmes peuvent être préparés à l'avance par les intervenantes qui ont développé des outils d'animation appropriés à chacun des thèmes. Cette formule n'est toutefois pas rigide et s'adapte selon les besoins des femmes du groupe. Si une femme a besoin de temps parce qu'elle vit une situation particulièrement difficile et qu'elle a besoin de parler et de recevoir du support du groupe, alors on lui accorde du temps et on réaménage la rencontre en fonction de la situation.

Certains centres évaluent les modalités de fonctionnement de leurs groupes. Par exemple, dans un centre où l'on fonctionne avec l'approche du temps personnel, les intervenantes étudient les possibilités d'adapter la formule actuelle à la diversité des besoins des femmes. D'une part, il y a des femmes pour qui le groupe est la première démarche entreprise en lien avec leur agression. Souvent, elles n'ont jamais parlé de ce qu'elles ont vécu avant et elles doivent s'approprier tranquillement à prendre la parole à ce sujet. D'autre part, il y a des femmes qui ont déjà consulté ou qui sont encore en suivi ailleurs. Ces dernières sont prêtes à parler de leur vécu. Il faut s'ajuster de manière à répondre aux besoins des unes et des autres, parce que les femmes n'en sont pas toutes au même point dans leur processus de guérison. On est donc à la recherche d'une formule partagée. Par exemple, continuer à fonctionner avec la formule du temps personnel et faire une thématique une fois sur deux, ou faire la moitié des rencontres en thématique, ou bien ouvrir des thématiques à toutes les utilisatrices des CALACS<sup>18</sup>.

#### 4.8 Le travail en groupe

La première démarche que les participantes ont habituellement à faire en groupe est la formulation d'un contrat individuel. Ce contrat est considéré comme un moyen aidant à favoriser des relations égalitaires et pour les participantes, une façon de prendre du pouvoir sur leur démarche:

---

<sup>18</sup> Cette partie est tirée de Vandal (1997).

"Tendre vers une relation la plus égalitaire possible signifie faire des choix au niveau de ses stratégies d'intervention de façon à démystifier son pouvoir, à le partager et à laisser l'autre utiliser le sien. [...] Savoir exactement ce sur quoi l'autre veut travailler, ce qu'elle identifie comme problème, ses attentes face à l'intervenante, le but qu'elle poursuit, et partir d'abord de cela. [...] Etablir un contrat clair signifie aussi clarifier ses propres valeurs et positions comme intervenante. Partir de ce que l'autre demande et identifie comme problème tout en exprimant ses positions et ses limites." (Simard, 1986)

Le contrat précise l'objectif à poursuivre tout au long de la durée du groupe. Le groupe et l'intervenante peuvent apporter de l'aide dans la formulation de l'objectif de chacune, afin que l'objectif soit réaliste, clair, concret, mesurable. Le contrat est en quelque sorte une base de travail qui sert à l'ensemble de la démarche des femmes en groupe.

Le travail en groupe consiste ensuite pour chaque participante à aider les autres et inversement: en écoutant, en supportant, en consolant, en encourageant, en donnant des idées, des conseils, en cherchant des solutions, en exprimant des appréciations, en analysant une situation, un problème pour tenter de le comprendre (Roy, n.d.)

Une rencontre de groupe se déroule en général de la manière suivante:

#### **Comment ça va?**

Il s'agit d'une courte intervention au cours de laquelle chaque participante informe le groupe sur l'état d'esprit dans lequel elle entreprend la rencontre, de son humeur et de ce qui peut avoir de l'influence sur sa participation à la rencontre (CAPAS Châteauguay, 1995).

#### **Clarification des malaises**

La période de clarification de malaises est consacrée à la communication des **sentiments retenus** et à la vérification des **pensées retenues** (ou impressions, paranoïas). De nombreux problèmes ou conflits se produisant entre les personnes sont intensifiés par des **impressions** et des **sentiments** qui n'ont pas été exprimés. Le fait d'échanger cette information et de clarifier ces sentiments et impressions "retenus" aide à réduire les tensions et à résoudre les conflits (CAPAS Châteauguay, 1995).

La communication des sentiments retenus consiste à communiquer à une personne l'impact qu'ont eu sur nous certains de ses gestes, attitudes ou paroles. Les pensées retenues (ou impressions, paranoïas) quant à elles sont des intuitions, des impressions, des analyses que nous avons à propos des sentiments ou des pensées d'une autre personne. Ce sont des hypothèses qui doivent être validées par les personnes à qui ces pensées se rapportent. La clarification de malaises se fait dans le respect de certaines consignes.

### **Temps personnel ou Discussion sur un thème (selon l'approche privilégiée)**

Il s'agit de la période la plus longue d'une rencontre de groupe. Pour les groupes qui fonctionnent avec la formule du **temps personnel**, cette période est un temps de travail pour les femmes. Les femmes demandent le temps dont elles ont besoin. Le temps est négocié et partagé entre les femmes. Les femmes travaillent ensuite dans "l'ici et maintenant" sur leurs objectifs personnels contenus dans leur contrat (Vandal, 1997). Au cours de cette démarche, les femmes reçoivent du support, des encouragements et des suggestions pour des pistes de solution de la part des autres participantes et inversement.

Pour les groupes qui fonctionnent avec des **thèmes**, cette période est consacrée à la discussion sur un thème particulier. Pendant cette période, les femmes ont évidemment la place nécessaire pour parler des situations personnelles qu'elles vivent en lien avec le sujet discuté et recevoir le support du groupe.

**Appréciations:** Cette période sert à dire aux autres ce qu'on a apprécié d'elles au cours de la rencontre, pour se faire des appréciations à soi-même et pour en demander. Il s'agit d'identifier, de reconnaître, de rappeler, de souligner, de célébrer les forces, les qualités, les "bons coups" de chacune. Les appréciations sont de la nourriture affective (CAPAS Châteauguay, 1995).

### Rôle de l'animatrice

De manière générale, l'animatrice d'un groupe de soutien doit jouer, selon les besoins, différents rôles: personne-ressource, accompagnatrice, facilitatrice, guide, éducatrice. Elle veille au bon fonctionnement du groupe.

L'animatrice favorise un climat de coopération, d'aide mutuelle. Elle fournit les outils pertinents à la démarche du groupe. Elle veille au respect des règles de fonctionnement (règles de coopération, de participation, consignes et ententes particulières). C'est elle qui facilite les échanges, les discussions, qui favorise l'implication de chacune des participantes. Elle s'assure et fait en sorte de relever les jugements et les préjugés qui pourraient circuler lors des interventions, pour éviter que les personnes se sentent lésées dans leur participation.

Beth Roy (n.d.) résume ainsi le rôle de l'animatrice:

L'animatrice a une double fonction: protéger et permettre. Protéger signifie s'assurer que chaque participante puisse parler de ce qu'elle veut en toute sécurité. [...] D'autre part, permettre veut dire, entre autres choses, encourager un *feed-back* honnête: dire ce que l'on pense et ce que l'on sent à l'égard des autres participantes et du travail qui s'y fait. (140)



Par ailleurs, conformément aux principes de l'intervention féministe, l'animatrice doit favoriser des relations égalitaires et partager le pouvoir avec les participantes du groupe. Elle doit encourager la prise en charge du groupe par lui-même et tenter le plus possible de diminuer la place qu'elle prend à mesure que le groupe évolue.

Nous devons toutefois apporter certaines précisions quant à la "possible" égalité dans les relations et dans le pouvoir. Il est nécessaire de reconnaître qu'il existe au départ, de façon intrinsèque, une relation inégale entre l'animatrice et les participantes et ce, pour plusieurs raisons (Simard, 1986). D'abord, l'animatrice possède une certaine expérience dans l'intervention et une bonne connaissance de la problématique. En général, elle a une certaine crédibilité au sein de l'organisme et cela lui confère tout de même une position privilégiée par rapport aux participantes du groupe. Souvent, elle a pris part aux décisions concernant le fonctionnement des groupes, les modalités de participation et l'approche d'intervention. Elle n'est pas dans un état de vulnérabilité, n'ayant pas à travailler sur certains aspects de sa vie. De plus, elle en sait davantage sur les participantes que l'inverse, et ce, même si l'animatrice s'implique personnellement sur la base de son expérience sociale de femme et qu'elle livre des informations sur elle-même à ce niveau.

#### 4.9 Outils pratiques

Peu importe les moyens et outils utilisés dans l'intervention, ils ont pour but: de permettre l'expression des émotions, des sentiments, ou d'idées; de favoriser la réflexion, l'analyse d'une situation; d'aider les femmes dans la prise de décision, dans l'action; de favoriser l'acquisition de nouveaux comportements (estime de soi, confiance, affirmation, etc); d'aider les femmes à reprendre du pouvoir dans certaines dimensions de leur vie (Vandal, 1997); ou encore de conscientiser ou de connaître l'univers de référence des participantes sur un thème précis (Gingras, 1986).

Le travail en groupe se réalise en grande partie au moyen de la discussion, de l'échange. Cependant, les intervenantes proposent également aux femmes d'autres moyens et ce, parce que la parole n'est pas toujours le "véhicule" idéal pour certaines femmes, ou parce qu'ils permettent d'atteindre plus facilement certains objectifs. Ainsi, les intervenantes peuvent mettre à la disposition des femmes du matériel dans le but de défouler leur trop plein de colère en toute sécurité (ex: coussins, matelas, raquettes). De la même manière, plusieurs CALACS possèdent du matériel d'art plastique (peinture, pâte à modeler, crayons de couleur, argile, papier, colle, revues à découper, etc) que des femmes peuvent utiliser pour illustrer une idée, une émotion, ou autre chose en lien avec le travail qu'elles font en groupe. L'écriture est également un moyen mis de l'avant par les intervenantes. Plusieurs d'entre elles ont recours au cahier d'exercices élaboré par Laura Davis et Ellen Bass dans leur ouvrage *Courage to Heal*<sup>19</sup>. Les femmes peuvent l'utiliser pour exprimer leurs pensées et leurs sentiments, pour réfléchir à certaines dimensions des difficultés qu'elles traversent. La lecture

---

<sup>19</sup> Nous en avons déjà parlé dans les pages précédentes.

reste toujours un moyen pertinent pour sensibiliser les femmes à la problématique en général ou pour apporter de l'information sur un sujet particulier (Vandal, 1997). A ce chapitre, l'actualité est un bon moyen pour faire des liens entre l'individuel et le social.

Les intervenantes font preuve d'ouverture et de souplesse pour trouver des façons de faire qui permettent aux femmes d'avancer dans leur démarche et d'atteindre leur objectif. Elles doivent toutefois utiliser des outils avec lesquels elles se sentent confortables.

#### **4.10 Difficultés rencontrées par les intervenantes**

De l'avis de plusieurs, le groupe fait avancer à grands pas les femmes qui viennent dans les CALACS. Cependant, les intervenantes doivent composer avec toutes sortes de situations, toutes sortes de limites et de difficultés. Une des difficultés mentionnées par l'ensemble des intervenantes est la lourdeur des problèmes vécus par les femmes. Le fait que les femmes agressées sexuellement qui s'adressent dans les CALACS soient également aux prises avec d'autres problèmes, notamment des problèmes de santé mentale, de toxicomanie et de pauvreté. Ces problèmes ont de l'impact sur le fonctionnement et/ou la dynamique du groupe, mais aussi sur l'assiduité du groupe (absentéisme). En effet, la situation financière précaire de plusieurs participantes les empêche de déboursier de l'argent pour le transport jusqu'au CALACS. Les intervenantes doivent également composer au mieux avec la diversité des religions et des croyances chez les participantes, une réalité de plus en plus présente. Elles doivent aussi intervenir avec tact, lorsque des participantes divulguent leur orientation sexuelle et qu'elles font face aux préjugés de certaines sur le lesbiannisme. Finalement, elles doivent être en mesure d'intervenir avec justesse et sensibilité lorsque des femmes témoignent de ce qu'elles ont vécu, du caractère extrêmement violent de certaines situations et doivent faire face aux profonds malaises et parfois mêmes aux réactions d'horreur que cela peut susciter chez les autres participantes.

#### **4.11 Evaluation**

Les centres d'aide procèdent à une évaluation des groupes au terme des rencontres. Cette évaluation se fait verbalement et/ou par écrit par les participantes. Elle permet généralement de recueillir de l'information sur le degré de satisfaction des femmes par rapport au groupe. Ces dernières sont invitées à faire part de leur appréciation du travail accompli en regard de leur objectif personnel, mais aussi du processus du groupe (la démarche, le climat, l'animation, etc). L'évaluation permet finalement d'obtenir des commentaires sur les améliorations ou les corrections qui pourraient être apportées pour les groupes qui suivront.

#### 4.12 Les retombées des groupes de soutien

Au-delà de l'atteinte des objectifs, ce qui est très satisfaisant en soi, les groupes de soutien ont également des retombées intéressantes pour les femmes et les CALACS. Après avoir participé à un groupe, plusieurs femmes se revoient par amitié et par solidarité à l'occasion d'activités organisées par le CALACS (lors de la Journée internationale des femmes par exemple). Certains groupes deviennent autonomes et poursuivent leur démarche sans animatrice. D'autres encore se réunissent ponctuellement lors de rencontres de retrouvailles tous les six mois ou annuellement.

Plusieurs femmes décident de devenir militantes ou bénévoles au CALACS après avoir participé à un groupe de soutien. Elles s'impliquent de différentes façons: activités de prévention et de sensibilisation, recherche et démarches de financement, aide auprès des femmes (ligne 24/7). D'autres acceptent de répondre à des demandes de témoignage qu'on adresse aux centres d'aide. Certaines vont devenir membres de la collective du CALACS. La plupart des centres d'aide exigent que les participantes attendent quelques mois avant de militer ou de s'impliquer dans les activités du centre, question d'intégrer les changements survenus et de vérifier leur intérêt à s'impliquer.

## CONCLUSION

Les CALACS font des groupes depuis plus de 10 ans maintenant. Ils ont été mis sur pied suite au nombre de plus en plus grand de femmes qui en faisaient la demande lors d'un premier contact avec un centre d'aide. Les pratiques d'intervention dans les groupes de soutien se sont transformées suivant l'acquisition d'expérience chez les intervenantes, les changements au niveau de la clientèle et des besoins des femmes, mais aussi de par les contraintes reliées au manque de ressources de l'organisme et des femmes elles-mêmes.

Les groupes de soutien sont offerts aux femmes et aux adolescentes victimes d'agression à caractère sexuel. Ils sont animés par les travailleuses, les stagiaires, les militantes ou par des contractuelles formées spécifiquement pour les groupes. Ils se déroulent dans le respect de certaines règles de base qui sont établies dans le but de créer un environnement sécuritaire (émotivement et physiquement) pour les femmes et des conditions favorables au travail de chacune. Prenant appui sur l'approche féministe, les pratiques d'intervention de groupe des CALACS – tout comme l'intervention individuelle – s'enrichissent d'emprunts fait à d'autres approches, notamment à la thérapie radicale et à l'approche de *Courage to Heal* (Bass, Davis, 1988). Selon les centres d'aide, il y a deux façons de fonctionner dans les groupes de soutien: la formule du temps personnel et celle des groupes avec thèmes. Divers outils pratiques sont utilisés pour aider les femmes à mener à bien leur démarche. L'outil privilégié dans plusieurs groupes est l'établissement d'un contrat. Dans ces groupes, l'animatrice est à la fois personne ressource, accompagnatrice, facilitatrice, guide, éducatrice et voit au bon fonctionnement du groupe.

Le groupe de soutien est un moyen efficace pour aider les femmes agressées sexuellement à traverser et à surmonter les difficultés qui découlent de la violence dont elles ont été victimes. Bien qu'il ne soit pas la réponse aux besoins de toutes les femmes, le groupe permet à plusieurs de faire des liens entre leur histoire et expérience individuelle de violence et celles d'autres femmes et ainsi, reconnaître les conditions sociales qui font que la violence faite aux femmes se produit et se reproduit. En plus de briser l'isolement, le groupe de soutien permet aussi à plusieurs femmes d'accéder à un milieu – les CALACS – qui poursuit quotidiennement la lutte contre les agressions à caractère sexuel. Dans ce sens, les centres d'aide voient le groupe de soutien comme un moyen privilégié d'aider les femmes et ce, dans une perspective politique: la perspective féministe.<sup>20</sup>

---

<sup>20</sup> Les lectrices et les lecteurs qui veulent obtenir des outils de travail ou d'autres documents pertinents sur les groupes, peuvent appeler au Regroupement québécois des CALACS ou au CALACS de sa région.

## BIBLIOGRAPHIE

- BASS, Ellen, DAVIS, Laura (1988). The Courage to Heal - A Guide for Women Survivors of Child Sexual Abuse, New York, Harper & Row.
- BRODEUR, Violette, CHARTRAND, Suzanne G., CORRIVEAU, Louise, VALAY, Béatrice (1981). Le mouvement des femmes au Québec, Montréal, Centre de formation populaire.
- BROWNMILLER, Susan (1975). Le viol, Montréal, Opusculé.
- CAPAS CHATEAUGUAY (1995). Le groupe de soutien - Information aux participantes.
- CASTRO, Ginette (1984). Radioscopie du féminisme américain, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques.
- COLLECTIVE PAR ET POUR ELLE (1989). Survivre à l'inceste - Mieux comprendre pour mieux intervenir, Cowansville.
- CORBEIL, Christine, LAZURE, Carole, PAQUET-DEEHY, Ann, LEGAULT, Gisèle (1983). L'intervention féministe - L'alternative des femmes au sexisme en thérapie, Montréal, Editions Saint-Martin.
- DINSMORE, Christine (1991). "Therapists: Working with the Survivor", in DINSMORE, Christine, From Surviving to Thriving - Incest, Feminism and Recovery, New York, State University of New York Press, pp.113-139.
- DONAT, Patricia L.N., D'EMILIO, John (1992). "A Feminist Redefinition of Rape and Sexual Assault: Historical Foundations and Change", Journal of Social Issues, Vol.48, No.1/2, pp.9-22.
- ENNS, Carolyn (1993). "Twenty Years of Feminist Counseling and Therapy: From Naming Biases to Implementing Multifaceted Practice", The Counseling Psychologist, Vol.21, No.1, pp.3-87.
- GINGRAS, Pauline (1986). "La prise en charge des femmes par les femmes: le travail de groupe, un moyen", Changer les règles du jeu, Colloque québécois sur l'intervention féministe, Rouyn-Noranda.
- GREENSPAN, Miriam (1983). A New Approach to Women & Therapy, New York, McGraw Hill.
- GRIFFIN, Susan (1972). Le viol - Crime américain par excellence, traduit par Martine Roy, Lisette Girouard et Danièle Lamoureux, Montréal, Les éditions l'Étincelle.
- GROUPE DE TRAVAIL SUR LES AGRESSIONS À CARACTÈRE SEXUEL (1995). Les agressions sexuelles STOP, Gouvernement du Québec.
- HANMER, Jalna (1984). "Violence et contrôle social", Questions féministes, Vol.1, No.1, pp.69-89.

- KINNON, Diane (1981). Rapport sur l'agression sexuelle au Canada, Conseil consultatif canadien de la situation de la femme, Gouvernement du Canada.
- KOSS, Mary P., HARVEY, Mary R. (1991). The Rape Victim - Clinical and Community Interventions, Newbury Park, California, SAGE Publications, Inc.
- LAROUCHE, Ginette (1987). Agir contre la violence, Montréal, Éditions de la Pleine Lune.
- LAROUCHE, Ginette (1985). Guide d'intervention auprès des femmes violentées, Corporation des travailleurs sociaux du Québec, Montréal.
- LEGAULT, Gisèle (1980). "D'une approche féministe auprès des femmes en service social", Intervention, No.57, pp.3-8.
- LES PRESSES DE LA SANTÉ DE MONTRÉAL (1997). L'agression sexuelle, Montréal.
- PICARD, Louise (1988). Groupes de femmes, Trêve pour Elles (CALACS Montréal).
- REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS DES CENTRES D'AIDE ET DE LUTTE CONTRE LES AGRESSIONS A CARACTÈRE SEXUEL (1997a). Les pratiques de prévention et de lutte dans les Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) du Québec: un monde à découvrir.
- REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS DES CENTRES D'AIDE ET DE LUTTE CONTRE LES AGRESSIONS A CARACTÈRE SEXUEL (1997b). L'intervention féministe dans les Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) du Québec.
- REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS DES CENTRES D'AIDE ET DE LUTTE CONTRE LES AGRESSIONS A CARACTÈRE SEXUEL (1996). Statistiques 1995-1996, document interne.
- REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS DES CENTRES D'AIDE ET DE LUTTE CONTRE LES AGRESSIONS A CARACTÈRE SEXUEL (1994). Évolution de la loi relative aux agressions sexuelles.
- REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS DES CENTRES D'AIDE ET DE LUTTE CONTRE LES AGRESSIONS A CARACTÈRE SEXUEL (1993). Base d'unité et documents connexes.
- RICH, Adrienne (1980). Naître d'une femme - La maternité en tant qu'expérience et institution, Paris, Editions Denoël/Gonthier.
- ROY, Beth (n.d.). Les groupes, Bay Area Radical Therapy Collective, traduit de l'anglais par la Collective de thérapie radicale de Montréal.
- SIMARD, Pierrette (1986). "L'intervention féministe: un ensemble d'outils thérapeutiques ou...", Changer les règles du jeu, Colloque québécois sur l'intervention féministe, Rouyn-Noranda.
- STATISTIQUE CANADA (1993). L'enquête sur la violence envers les femmes.
- STEINER, Claude (n.d.). L'oppression intériorisée, texte produit par Charlotte Debbane et adapté par la Collective de thérapie radicale de Montréal.

- STURDIVANT, Susan (1980). Les femmes et la psychothérapie, Bruxelles, Pierre Mardaga Editeur.
- TREMBLAY, Danièle, TREMBLAY, Moïsette (1996). "Le groupe en thérapie radicale, un outil pour redonner du pouvoir", Intervention, No.102, pp.39-47.
- VANDAL, Claudette (1997). Les pratiques d'intervention féministe dans les Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS), UQAM, mémoire de maîtrise.

## ANNEXE

### LISTE DES CENTRES D'AIDE ET DE LUTTE CONTRE LES AGRESSIONS À CARACTÈRE SEXUEL

CALACS Région Côte-Nord  
C.P. 2216  
Baie Comeau, Qc  
G5C 2S9  
(418) 589-1714

CAPAS Châteauguay  
C.P. 47030  
Châteauguay, Qc  
J6K 5B7  
(514) 699-8258

La Maison ISA  
C.P. 1551  
Chicoutimi, Qc  
G7H 6Z5  
(418) 545-6444

La Passerelle  
C.P. 93  
Drummondville, Qc  
J2B 6V6  
(819) 478-3353

CALACS La Bôme  
C.P. 1907  
Gaspé, Qc  
G0C 1R0  
(418) 368-6686

CAPAS Granby  
C.P. 63  
Granby, Qc  
J2G 8E2  
(514) 375-3338

CALAS Outaouais  
C.P. 1872, Succ. B  
Hull, Qc  
J8X 3Z1  
(819) 771-6233 information  
(819) 771-1773 urgence

CALACS Lanaudière  
C.P. 31  
Joliette, Qc  
J6E 3Z3  
(514) 756-4999

Trêve pour Elles  
C.P. 51119 - 3365 Granby  
Montréal, Qc  
H1N 3T8  
(514) 251-0323

Point d'Appui  
C.P. 1274  
Rouyn-Noranda, Qc  
J9X 6E4  
(819) 797-0101

CALACS Rimouski  
115 Ste-Thérèse  
Rimouski, Qc  
G5L 4C3  
(418) 725-4220

CALACS Chaudière-Appalaches  
11980, 2<sup>e</sup> Avenue  
St-George de Beauce, Qc  
G5Y 1X3  
(418) 227-6866



CALACS Laurentides  
C.P. 202  
St-Jérôme, Qc  
J7Z 5T9  
(514) 565-6231

CALACS Sherbrooke  
C.P. 1594  
Sherbrooke, Qc  
J1H 5M4  
(819) 563-9999

CALACS Trois-Rivières  
C.P. 776  
Trois-Rivières, Qc  
G9A 5J9  
(819) 373-1232

Assaut Sexuel Secours  
C.P. 697  
Val D'or, Qc  
J9P 4P6  
(819) 825-6968

La Vigie  
C.P. 295  
Valleyfield, Qc  
J6S 4V6  
(514) 371-4222

**Regroupement québécois des CALACS**  
C.P. 267, Succ. De Lorimier  
Montréal, Qc  
H2H 2N6  
Tél: (514) 529-5252  
Fax: (514) 529-5255